Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 17 AU 24 JUIN. — Henri Riesslinz, Bas Chemin. — Paul Kerkhove, Touquet. — Philomène Delbrouck; Houzarde. — Marie-Louis Debruyne, Sartel.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 17 AU 24 JUIN. — Jules Herminet, 7 mois, Sartel. — Florentine Dupont, 66 ans 5 mois, sans profession, Vieille-Place. — Sophie Delecluse, 71 ans 1 mois, ménagère, Beaulieu. — Henri Thieffry, 78 ans 8 mois, ouvrier agricole, Hôpital. — Pierre Knudds, 27 ans 8 mois, ouvrier agricole, Sapin-Vert. — Juste Roussel, 16 ans 9 mois, ringueur, Touquet. — Pierre Helbois, 78 ans 4 mois, journalier, carrière des Prés. — Léonie Pianquart, 41 ans 11 mois, ménagère, rue du Moulin. — Emile Hattebar, 4 ans 8 mois, Vieille Place.

MARIAGES DU 15 juin. — Jean-Baptiste Dubus, 26 ans, tisserand et Maria Salembier, 23 ans, tisserande. — Charles Clarhaut, 28 ans, tisserand et Marie Vreck, 22 ans, tisserande. — Jules Samain, 28 ans, tisserand et Philomène Nuttin, 29 ans, tisserande.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DEFRENNE-HEYNDRICKX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Louis DEFRENNE, président du tribunal de commerce, veuf de Dame Marie-Eugénie-Sidonie HEYNDRICKX, décédé à Roubaix, le 23 juin 1883, à l'âge de 49 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 26 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 27, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 49.

Les amis et connaissances de la famille LIÉNARD-DEFRENNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie DEFRENNE, décédée à Roubaix, le 24 juin 1883, à l'âge de 61 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 26 juin, à 8 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, fort Mulliez, 39.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le mercredi 27 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Catherine D'HORDAIN, veuve de Monsieur Maximilien GRONIER, décédée à Roubaix, le 24 mai 1883, à l'âge de soixante-dix-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 26 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Louise DELBERGHE, décédée à Roubaix, le 23 mai 1883, à l'âge de 50 ans et 2 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

LE CORPS DE LA DUCHESSE DE CHAULNES. — Samedi soir, à 4 heures, le prince Galitzin, accompagné du docteur Horteloup et du commissaire de police du septième arrondissement, s'est présenté à l'église de Saint-Thomas d'Aquin pour réclamer le corps de sa sœur, la duchesse de Chaulnes.

On a prié le prince d'attendre la fin d'un service funèbre que l'on célébrait à ce moment mais il s'y est refusé. Le corps a donc été enlevé immédiatement des caveaux de l'église où il reposait depuis le mois de février dernier.

Il a été placé dans un simple fourgon des pompes funèbres et transporté, à quatre heures et demie, à la gare d'Orléans pour être dirigé sur Chatain (Creuse) où il sera inhumé dans le caveau de la famille Galitzin, où repose déjà le père de la malheureuse duchesse.

Contrairement à ce que l'on avait annoncé, ni Mme Laumonier, ni aucune autre personne que celles que nous venons d'indiquer n'étaient présentes à l'enlèvement du corps de la duchesse de Chaulnes.

L'INCENDIE DE « LA FLORE. » — On télégraphiait de Toulon, le 21 juin, qu'un incendie avait causé de graves avaries à la *Flore*, vaisseau-amiral de la division de l'océan Indien, opérant à Madagascar.

On avait dit d'abord que le sinistre s'était déclaré dans le four du bâtiment; telle ne serait pas la véritable cause de l'incendie.

La *Flore*, il faut le rappeler, est une vieille frégate qui entra subitement en armement, l'an dernier, peu de temps après son retour d'une longue campagne comme vaisseau-école des aspirants de marine.

Or, d'après des informations puisées à bonne source, à la suite de l'échauffement de ses chaudières, usées et surmenées pour être restées deux jours entiers sous pression, lors du bombardement de Tamatave, le feu aurait pris au feutre enveloppant un des corps de chaudière. De là, il se serait communiqué à la varsugue ou membrure du navire, qui porte sur la contre-quille. Il n'y a eu, heureusement, ni tués ni blessés.

En somme, les avaries éprouvées par la *Flore* ne sont pas, assure-t-on, de nature à mettre hors de service ce croiseur, qui est armé de seize canons et dont la machine est de trois cent quatre vingts chevaux de force.

Après avoir transbordé trois cent quinze hommes de son équipage sur la *Naïade*, qui partira prochainement pour Mayotte, la *Flore* viendra désarmer et se réparer à Toulon.

LA JEUNESSE DE CHAM

Notre confrère Félix Ribeyre publie une étude intéressante sur *Cham, sa vie et son œuvre*. Nous aurons à y revenir; le biographe n'en est encore arrivé qu'à la première jeunesse de son très-sympathique héros. Il cite de bons traits de cet esprit original dès l'enfance.

En 1834, Cham n'avait encore que seize ans ; il se peignit lui-même, comme Van Dyck — ou se crayonna plutôt.

« Il nous a laissé une caricature fort amusante de l'allure de peuplier qu'il avait alors. On eût dit qu'il marchait sur des échasses ; la tête penchée en avant, et son pantalon, remonté jusqu'au-dessus du mollet, emprisonne de véritables fuseaux. Sa tête est coiffée d'une casquette, son cou d'oiseau est serré dans une longue cravate. »

Les parents du jeune de Noë — on sait que Noë est le nom véritable du célèbre caricaturiste — voulurent le faire entrer à l'Ecole Polytechnique.

« L'épreuve orale lui fut très favorable; il fut déclaré admissible. En attendant son tour de subir l'examen de mathématiques, Cham, dont la main ne pouvait rester inoccupée, s'amusa à crayonner en charge le portrait d'un monsieur qui le promenait dans la salle. Le papier circule et arrive même sous les yeux des examinateurs, qui le regardent en souriant.»

Enfin, Cham est appelé au sabbat.

Mais, ô fatalité! le professeur qui l'interroge est le personnage même dont il a fait la caricature. Au ton bourru et malveillant qu'il emploie vis à vis de Cham, celui-ci s'aperçoit bien que l'examinateur connaît l'auteur de la plaisanterie, et convaincu qu'il n'a aucune chance de réussir dans de telles conditions, il jette la craie et s'éloigne tranquillement.»

Plus tard, M. de Noë, père du jeune homme, le place au ministère des finances. Le ministre était M Lacave-Laplagne qui avait pour secrétaire général M. le baron de Boubert. Cham occupa d'abord une place modeste; il n'était vraiment encore qu'expéditionnaire, et voici comment il cessa de l'être :

« Chaque fois qu'une personne venait rendre visite à l'un des expéditionnaires, Cham, en trois ou quatre coups de crayon, esquissait sa charge, et après le départ du visiteur il montrait en dissut : « Voici le portrait de l'ami de M. un tel. » Malgré ces plaisanteries humoristiques, le fils du comte de Noë était très aimé de tous ses collègues. Il n'y avait que son chef, le sévère M. de Boubert, qui ne pouvait lui pardonner son inapplication et son goût pour l'école buissonnière. Un jour, le secrétaire général auquel on répondait toujours qu'il était absent lui fit signifier par le garçon de bureau qu'il eût à être plus ponctuel et à travailler autrement. Cham répondit que si M. de Boubert voulait être servi à sa fantaisie, il n'avait qu'à prendre un *nègre*. »

Et Cham renonça à la carrière bureautratique!

Y.

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COURCY

V

Un propos d'enfant terrible

— SUITE —

L'enfant aurait été pardonnable de ne pas connaître les limites cadastrales de la propriété, mais ne songea pas à présenter cette excuse.

— J'allais, dit-elle, cueillir pour maman un bouquet de bruyères. On n'en trouve en fleurs qu'à la Boulaye.

— Je crois bien, c'est un si mauvais bois, on n'y voit guère que de la bruyère. Et avec qui étais tu?

— J'étais seule avec Paul. Le monsieur m'a aidée à faire mon bouquet, et m'a montré un endroit où il y avait des bruyères blanches qu'il mélait à celles qui sont roses.

— Et voici, dit Pépita, le bouquet que vient de m'offrir Inez. Regardez-le, il est magnifique. Je le mettrai sur la table de ma chambre et le conserverai. J'aime bien ces fleurs, ce sont les plus durables.

La jeune fille saisit en effet et plaça sous les yeux de son père un charmant bouquet de bruyères roses et blanches assez artistement composé, que liait un jonc. Le baron Durand n'était pas d'humeur à l'admirer beaucoup.

— Vous permettez à vos enfants, dit-il en s'adressant à Mme Dubois, de courir ainsi seuls et de sortir de mes limites pour rencontrer des inconnus?

— Je ne le permets pas du tout, répondit Inez de sa voix la plus douce, mais ce sont de vrais poulains échappés... Je les ai un peu grondés. Pas bien fort, c'était pour me cueillir un bouquet.

— Il fallait le garder, alors, votre bouquet.

— Vous allez me reprocher de l'avoir offert à Pépita? Les enfants n'auront pas de peine à m'en cueillir un autre, maintenant qu'ils connaissent les bons endroits.

— Je défends qu'ils retournent à la Boulaye. Ce n'est pas chez moi.

— Ce sera difficile. Voulez-vous que je leur défende de jouer dans l'avenue? Ils n'ont qu'un pas à faire pour être chez le voisin.

— Maudit bois de la Boulaye! C'est trop vrai, il est à ma porte, et c'est ce qui m'empêche de prolonger mon avenue jusqu'à la grande route.....

Ici l'on annonça que M. le baron était servi, et M. le baron ne sut pas en quels termes exprès la petite Pauline avait proposé un mari à Pépita, mais il ne put éviter la vue fâcheuse du bouquet de bruyères que Pépita mit dans un vase et déposa au beau milieu de la table de la salle à manger, tout juste en face de son père, puisque c'était en face d'elle-même.

Ernest Dubois n'avait pas pris part au colloque qui vient d'être rapporté. Il souriait intérieurement. Il réfléchissait qu'un second jalon, aux indications bien plus précises que le premier, n'avait pas tardé à être planté fortuitement, sans qu'il eût chargé de ce soin la petite Pauline, et que les enfants terribles peuvent avoir leur utilité.

Il jugea que c'était assez et qu'il convenait de détourner l'entretien de ce fatal bois de la Boulaye, où un beau cavalier avait mis pied à terre pour aider la petite Pauline à cueillir un bouquet que Pépita se proposait de conserver. On a déjà vu qu'il n'était pas gêné à la parole. Il ne lui fut pas difficile d'aborder d'autres sujets. Inez et Pépita avaient, de leur côté, l'esprit vif et l'élocution prompte, en sorte que la conversation ne languit pas. Il était interdit aux enfants de jaser à table, sans quoi on eût couru le risque que la petite Pauline interpellât de nouveau Pépita sur le mari qu'elle lui avait découvert. Le baron Durand se remit peu à peu de son trouble, seulement il eut encore la physionomie sérieuse quand, à la fin du déjeuner, Pépita, en rentrant au salon, n'oublia pas de rapporter son bouquet.

Le temps était beau et assez couvert pour permettre une promenade sans qu'on eût à souffrir des ardeurs du soleil. La promenade se trouva naturellement dirigée, comme tous les jours, vers l'avenue qui était une fort belle allée à quatre rangées d'arbres, mais d'arbres nouvellement plantés par Samuel Meyer. Le prédécesseur de celui-ci avait, comme l'on dit, joué du haut bois, et débité en traverses de chemin de fer de vieux chênes qui étaient jadis l'ornement de la propriété. Au surplus, l'ancienne avenue, qui n'avait que deux rangées d'arbres, aurait été jugée trop étroite et trop courte par Samuel Meyer, et aussi par l'architecte-paysagiste (c'est le nom d'une profession ignorée de nos grands-pères), qui avait été appelé à dessiner les alentours du château. En outre, la grande route avait subi une rectification qui commandait elle-même une direction nouvelle. M. Eugène Buhler, un des membres les plus habiles de la savante corporation des paysagistes, avait eu carte blanche et présidé à l'exécution de ses plans.

Par malheur, Samuel avait commis une double légèreté, celle de ne pas s'assurer d'abord la possession du bois de la Boulaye, qui bordait la grande route, et celle de ne pas signaler cette enclave au dessinateur. Il en résulta que l'orientation du château fut mise dans la dépendance de la route que l'avenue devait rejoindre d'équerre, en se terminant par une belle grille de fer forgé. Le château était construit, l'avenue ouverte et la grille livrée, quand on s'aperçut de la méprise. C'était un peu tard. Samuel Meyer était habitué à compter sur la puissance de l'argent. Il espéra pouvoir acquérir ce bois si incommode de la Boulaye, en le couvrant de billets de banque. Il est parfois plus difficile à un financier d'acheter une enclave qu'une conscience. On rencontra la résistance la domptable du marquis de Périgny, à qui appartenait le bois convoité, et qui repoussa toute négociation avec hauteur. A aucun prix il ne voulait céder une parcelle de ce qui lui restait de la terre de ses aïeux. La grille demeura emmaganisée dans une grange, en attendant des temps meilleurs.

Ce fut un des premiers chagrins de Samuel Meyer, à qui tout avait réussi jusqu'alors. Il devait en avoir d'autres, qui purent lui faire oublier le bois de la Boulaye. C'était déjà le chagrin du baron Durand.

La promenade se trouva donc se heurter à cette funeste barrière. L'avenue s'arrêtait là, se continuant par un chemin qui contournait le bois de la Boulaye pour gagner la route. Ce n'en était pas moins l'accès ordinaire et presque nécessaire du château, le village et la station étant à proximité.

Le baron Durand aurait voulu revenir sur ses pas avant d'atteindre les limites de son domaine, mais les enfants, qui couraient à l'avant garde, les avaient dépassées. Inez et Pépita suivaient, le baron et son régisseur, qui formaient l'arrière-garde, suivaient aussi. L'habitude était d'ailleurs d'aller jusqu'à la route. Il est à remarquer que, lorsqu'elle n'est pas éloignée de la résidence, c'est presque toujours vers elle qu'à la campagne se dirige une promenade à pied. Si amant que l'on soit de la solitude, des sites agrestes et des ombrages, on n'est pas fâché de voir des humains. On se lasse plus vite d'une belle perspective que de cette voie banale où passent des voitures et des piétons, des charrettes et des bestiaux accompagnés. Les jours de marché, particulièrement, on se porte d'instinct au devant du mouvement et de l'activité de la vie rurale, comme à Paris on se porte aux Champs-Elysées, les jours des courses de Longchamps, pour assister au défilé. On reconnaît les voitures de ses voisins, on devine, on commente où ils vont, on échange des saluts ou quelques paroles, et il y a là, pour la famille, matière à jaserie. On cause avec des fermiers, et faute de mieux avec le cantonnier. L'homme est un être sociable qui recherche l'homme, alors même qu'il a cru le fuir, pour qui l'homme est encore un spectacle quand il n'est pas une compagnie. Regarder passer la malle poste ou la diligence, c'était autrefois une des distractions de la campagne. On était heureux d'avoir l'imprévu d'une chaise de poste, c'était un événement! Aujourd'hui, malgré l'extrême vulgarité de la chose, on regarde passer chaque train de chemin de fer. Les cultivateurs, avertis par le bruit, se redressent, interrompent un moment leurs travaux, lèvent les yeux. Qu'ont-ils à voir de nouveau? Rien. Ils regardent passer le train.

Les promeneurs un peu dispersés de Chauvry se retrouvèrent groupés sur le bord du grand chemin. Il était désert. Privée de tout spectacle, la petite Pauline se rebattit sur celui des bruyères du bois de la Boulaye.

— C'est là, dit-elle en s'adressant au baron Durand, que sont les jolies bruyères blanches, et que le monsieur est entré avec nous pour en cueillir. Je vais en cueillir d'autres.

Et elle s'élança en escaladant la clôture peu redoutable du bois, qui, en cet endroit, n'était guère en réalité qu'un tapis de bruyères parsemé de quelques maigres bouleaux.

— Reviens vite, cria le baron. Je t'ai défendu d'aller là.

— C'est pour vous faire un bouquet, reprit l'enfant qui ne se hâtait pas de revenir.

(*A suivre.*)

LE COLLECTIVISME

dans les mines de fer de Rancié (Ariège)

Extrait des procès-verbaux de la Société d'Economie sociale

(SUITE)

PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION. — L'organisation ainsi définie dans ses lignes principales, il ne sera pas sans intérêt de donner une description rapide de la physionomie générale de l'exploitation.

A l'époque où l'auteur de ces lignes est allé à Ranclé, le travail d'extraction du minerai se trouvait concentré dans une seule galerie qu'on appelle Becquey. La galerie supérieure, dite Sainte-Barbe, était abandonnée depuis un éboulement survenu le 31 décembre 1881. Les deux chantiers se trouvant ainsi réduits à un seul, *l'office des mineurs* a été divisé en deux postes, dont le premier travaille de sept heures du matin à midi et le second de midi à cinq heures du soir. C'est donc cinq heures de travail par jour : il en était de même lorsque les deux galeries étaient en service, seulement les deux postes se faisaient le matin et le personnel entier se trouvait libre à partir de midi.

En arrivant sur la place ou débouche la galerie de Becquey, le voyageur assiste à un spectacle pittoresque : une multitude de mulets fins et élégants de formes, chargés de deux larges paniers, remontent de la vallée par des chemins escarpés, en croisant de tous côtés le cliquetis joyeux des clochettes de leur cou. Ils viennent chercher le minerai qu'ils descendront à deux kilomètres de là, au hameau de Cabre, où ce minerai sera vendu par chaque mineur à des entrepositaires et d'où il sera transporté par voiture aux différents établissements métallurgiques. Ces mulets sont conduits par des femmes, des enfants ou des vieillards. Une fois sur la place, ils vont s'arrêter d'eux-mêmes, chacun devant une des 400 ou 500 baraques rustiques où le minerai est déposé et qui font tout autour, sur deux ou trois rangs, comme des huttes d'un village de sauvages. Là, les femmes ou les enfants exécutent rapidement le chargement du minerai dans les panières et, grâce à la puissance de l'habitude, font, d'instinct et sans balances, des charges d'un poids constamment uniforme. Aussi, lorsque sur la route, le convoi de mulets passe devant le pavillon de l'employé d'octroi chargé de percevoir un sou par charge de soixante kilogrammes, celui-ci se borne-t-il à pointer le passage de chacun des quatre cent vingt mulets, à la fin de la semaine, il multiplie le nombre des passages par la charge habituelle à chaque mulet; ce calcul lui donne exactement le poids total à frapper de la perception. Si des vérifications se font de temps à autre, il est bien rare qu'elles donnent des différences. Il n'en serait plus de même, si ces vérifications étaient faites au delà du pavillon d'octroi, car le long du petit chemin escarpé se trouvent des talus de terre rougeâtre et la tentation d'augmenter, sans frais, le poids du minerai à vendre est trop vive pour que, malgré des pénalités sévères, une ou deux pelletées de terre ne passent, de temps à autre, du talus dans les panières. Les mulets ne font que quatre voyages par jour et leur travail est terminé vers une heure après midi : les plus forts gagnent quatre-vingt-dix centimes, les plus faibles soixante, conducteur compris et encore n'ont-ils que deux cent vingt à deux cent trente jours de travail par an. C'est un produit moyen annuel de cent soixante-dix francs qui ne suffit pas à nourrir l'animal; aussi les mineurs ne peuvent-ils avoir de mulets que s'ils possèdent un pré.

Les derniers mulets du convoi sont à peine partis vers onze heures et demie, pour le quatrième et dernier voyage, que la lourde porte de la montagne s'ébranle, et trois petits wagonnets en sortent successivement, poussés par des mineurs. C'est le poste du matin qui sort et ramène au jour le produit de ces cinq heures de travail, chaque wagonnet contenant le minerai de quatre hommes. Aussitôt les wagonnets détachés les uns des autres et disposés chacun à proximité d'un groupe de cabanes, un de leurs côtés s'abat et deux ou trois petits mineurs de treize à quinze ans, se mettent hâtivement, avec les mains, des pelles ou des crochets, à charger le minerai dans des panières. La panière une fois pleine se hisse en un tour de main sur le dos d'un *gourbattier*, homme de transport, qui se dirige aussitôt au petit trot vers une cabane où il décharge sa hotte. Les trois ou quatre premières panières de chaque wagonnet sont portées chacune dans une cabane spéciale, attendu qu'elles sont destinées à pourvoir à des services différents : la caisse de secours, les vétérans, les hommes de corvée, les monteurs d'horloge, les sergents de village, etc. Chacun de ces services a sa cabane spécial et chaque wagonnet fournit à tour de rôle une charge à chacun d'eux. Les frais généraux de la mine et la mutualité prélèvent ainsi une dîme en nature sur le travail de tous et c'est comme le dessus des panières qui alimente les devoirs collectifs de la communauté. Aussitôt après, le wagonnet est poussé devant la cabane de l'un des quatre associés du groupe et là, avec une activité nouvelle, le mineur charge. Le gourbattier transporte et la même cabane reçoit les seize charges qui restent. Le lendemain, c'est le tour de la cabane du second associé et ainsi de suite : tous les quatre jours, on recommence et chaque mineur se trouve avoir, au bout de chaque période, reçu seize voltes, soit quatre par jour, nombre réglementaire. Un quart d'heure se passe ainsi dans un fourmillement pittoresque de deux cents hommes pressés de terminer la besogne du jour, allant et venant sur une place de six cents mètres de superficie, au milieu des wagons et des cabane et dans toute cette hâte, le poids des charges de minerai reste constant et régulier. Pendant la durée de ce travail, les hommes du second poste sont arrivés sur la place, ils reprennent les wagons vides, les poussent devant eux et la lourde porte de la mine, tournant sur ses gonds, les enferme pour cinq heures dans le sein de la montagne.

A quelques centaines de mètres de l'entrée, ils se divisent en trois sections qui vont travailler dans des chantiers différents. Dans chacun de ces chantiers, à droite et à gauche, se détachent des galeries secondaires qui s'élèvent par bonds irréguliers, en s'enfonçant dans les profondeurs de la masse. Les mineurs, groupés par quatre, deux piqueurs et deux gourbattiers, s'étagent sur des points différents de ces diverses galeries. Les piqueurs plantent leur lampe dans le mur et creusent le roc de leur pic; les gourbattiers chargent le minerai dans leurs hottes et vont le vider dans les wagonnets, la lampe à la bouche et le dos courbé sous la charge, descendant et remontant sans cesse les degrés irréguliers des escaliers taillés dans la masse. Une obscurité profonde règne dans ces solitudes souterraines; l'éclat des lampes pique ces ténèbres de petits points lumineux dispersés au hasard, fixes quand ils partent de la lampe d'un piqueur, mobiles, si c'est celle d'un gourbattier qui les produit. Fixes ou mobiles, ces points lumineux sont comme des feux suspendus dans l'espace; car le mineur qui porte la lampe est vêtu de laine couleur de roche et se confond dans la teinte générale. Aussi l'effet de ce tableau est-il plein de charme; on se croirait dans une retraite mystérieuse habitée par des étoiles; les unes fixées à la voûte, se reposent dans leur immobilité favorite; les autres se détachent des hauteurs, descendent gracieusement jusqu'à la terre comme pour souhaiter la bienvenue au visiteur.

(*A suivre.*)

CHOSES ET AUTRES

Un auteur dramatique disait hier à M. Albert Delpit :

— Très joli, votre article sur Alexandre Dumas, mais vous avez oublié son chef-d'œuvre.

— Quoi donc ?

— Son fils, parbleu !

***

Opinion de Calino sur le système de Galilée.

— Qu'on me dise que la terre tourne, je le veux bien; mais la mer, je ne croirai jamais ça! Elle se répandrait.

***

Le comble de la vivisection ?

— Ouvrir une portière.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

La Chine et la France

Paris, 25 juin.

Le gouvernement chinois a adressé à Liung-Khau des instructions dans un sens très conciliant.

Cependant, on croit que les négociations entre M. Tricou et Liung-Khau sont loin d'être terminées.

Si Liung Khan retourne à Pékin, c'est pour prendre de nouvelles instructions.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du lundi 25 juin

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à 2 heures.

Les récidivistes

La Chambre aborde la discussion du projet de loi sur les récidivistes.

Elle adopte, avec une légère modification, l'article 1er, réservé à la dernière séance.

Elle passe à la discussion d'un amendement sur l'article 4.

M. BOVIER LAPIERRE demande que la relégation ne résulte pas du jugement, mais soit expressément prononcée en même temps que le jugement.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 25 juin.

Ventes 800 b. Marché soutenu.

Liverpool, 25 juin.

Ventes 10,000 b. Marché soutenu.

New-York, 25 juin.

Middling Upland, 10 1/2.

Recettes aux Etats-Unis 2,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 7/8, à Savannah 10 [illegible].

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reimund, communiqués par Jules Canët :

Le Havre, 25 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 23 juin

Cotons

janv.	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov. déc.
10.01	10.47	10.48	10.55	10.29	10.00	9 94 9.98

Ventes du jour : 30,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 1,000 en 1882 et 4,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep. oct. nov.
			10.03	10.07	10.07 10.09

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct. nov. déc.
			62	62 1/4	63 1/4	64 1/2 65 1/2

Cafés

juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv. juin
7.55	7.65	7.70	7.80	7 85		7.90

Roubaix, le 25 juin 1883.

SOIES

On écrit de Lyon, à la date du 23 juin, au *Messager de Paris* :

« Le grand intérêt de la semaine réside dans les nouvelles de la récolte des cocons, tant dans le midi de la France qu'en Italie. En résumant les impressions reçues, il semble que, pour la France, la récolte n'atteindra pas l'importance de l'année dernière.

» D'une part, la flacherie et la mustardine, développées par le temps orageux et chaud, qui a contrarié la marche des vers, a causé des échecs assez nombreux; d'autre part, le nombre des éducations ne paraît pas avoir augmenté. L'indice le plus certain pour en juger est la quantité de feuilles inutilisées qui restent en ce moment sur les mûriers.

» L'Italie paraît plus favorisée, quoi qu'il ne semble pas probable que sa récolte soit bien supérieure à celle de l'an passé, qui avait été mauvaise.

» Les nouvelles du Levant restent satisfaisantes. Bronsse, la Syrie, la Caucasse, donneront plus de cocons qu'en 1881, et on annonce que la qualité est excellente.

» La Chine ne pourra décidément ajouter que 40 à 45,000 balles aux 15,000 balles de l'année dernière, accaparées par le mandarin spéculateur.

» Le Japon annonce au contraire une récolte au moins équivalente à la précédente qui a été de 2,800 balles pour l'exportation.

» Les prix payés sur les marchés de cotons en France et en Italie, représentent à peu près la parité des cours actuels des soies.

» Les prix moyens ressortent pour jaunes de qualités supérieures de 4 10 à 4 20 dans les Cévennes; de 3 80 à 3 80 dans le Vaucluse et la Drôme.

» En Italie les meilleurs cotons jaunes se vendent 3 60 à 3 80, par exception 4 francs sur les marchés de la Toscane, des Marches, des Romagnes.

» A Brescia, l'un des plus importants marché du Milanais, les cours s'établissent autour de 4 à 4 20 pour jaunes, 3 à 3 50 pour verts, à Mantoue, dans la Vénétie de 3 50 à 3 90.

» Les marchés du Piémont débutent aux environs de 3 80 à 4 fr. pour jaunes supérieurs, 3 à 3 40 pour vers à Alexandrie, Asti, Novare, Voghéra, etc.

» En ce qui concerne notre place les affaires conservent un bon courant, mais sans entrain.

» La tendance des prix est bonne ; mais l'absence absolue de spéculation sur les soies d'Europe est toujours le caractère dominant de la situation.

» L'exemple des marchés de Shaughaï et de Londres, où les grèges de Chine continuent à monter, ne trouve pas d'écho sur les autres provenances.

» L'écart des prix entre les soies d'Europe et les soies de Chine va donc en se resserrant de plus en plus.

» C'est ainsi qu'on trouve facilement de bonnes grèges d'Italie, non bouts noués à 52, 53 fr., tandis que nos détenteurs tiennent, il est vrai nominalement, à 55 fr. les taxées 4e que l'on vend 51 fr., rendu à Lyon, à Londres, et 53 à Shanghaï.

» Le stock des grèges de Chine est du reste réduit à sa plus simple expression et le moment approche où les acheteurs devront passer sous les Fourches caudines des importateurs anglais.

» En fabrique, le marché de l'étoffe est à peu près nul. C'est du reste de règle, à pareille époque de l'année. »

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 23 juin 1883.

La semaine s'est passée sans que nous ayons eu à enregistrer d'importantes modifications sur la situation financière.

Nos rentes sont restées calmes :

Le 3 0/0 cote au dernier lieu 79,05.

L'Amortissable 81,07.

Et le 5 0/0 108,55

La Banque de France est à 5405 et le tableau comparatif publié par le *Financier des Communes*, sur les opérations de cet établissement, nous apprend que les bénéfices à ce jour s'élèvent à 18,881,552 fr.60 contre 27,843,232 fr.93 pour la période correspondante de 1882. Ce qui ferait prévoir naturellement une diminution du dividende du 1er semestre 1883. Le dernier bilan est assez satisfaisant.

Le Foncier est toujours ferme, dernier cours 1325. Les opérations de cette Société prennent une grande extension ; dans sa dernière séance le conseil d'administration a autorisé pour 6,180,000 francs de nouveaux prêts fonciers et 4,950,000 francs de prêts communaux.

Les nouvelles obligations foncières sont l'objet de demandes constantes et soutenues. On cote les libérées 355, et 348 les non libérées.

La Compagnie Foncière de France cote 500, la mise au porteur des titres effectuée depuis le 22 courant, augmente et facilite le nombre des transactions; attendons nous à une plus-value prochaine.

Les Magasins généraux de Paris et les Magasins généraux de France et d'Algérie sont fermes. On sait que c'est le 28 de ce mois que doivent avoir lieu les assemblées appelées à statuer sur la fusion projetée entre ces deux Sociétés. Il ne peut résulter de cette mesure rien que d'avantageux pour les porteurs de titres.

Le Suez monte à 2525. L'ensemble des recettes est des plus satisfaisants.

Les fonds d'Etat étrangers sont fermes, l'Egypte à 369 et l'Italien à 93.25.

Nous trouvons dans le dernier numéro du *Financier des Communes* une étude très-approfondie sur la Dette égyptienne ; nous en conseillons vivement la lecture aux porteurs des différents emprunts égyptiens. Le même journal annonce pour son prochain numéro une étude sur la Compagnie du canal de Suez.

Le Gaz cote 1380 et 1385.

Les Omnibus 1305.

Nous croyons utile de donner à nos lecteurs le texte même des conclusions prises en l'audience du 19 juin, entre MM. le baron d'Eslanger et Berthier frères, administrateur du Crédit Général Français : « Attendu qu'il résulte des » débats et des pièces produites, que dans » l'instance pendante, il y a de la part des inculpés, contravention aux articles 1 et suivants de la loi du 24 juillet 1867, que les » délits visés sont ceux prévus par » les articles 405 et 406 du Code pénal.

» Que d'autre part, il résulte qu'on aurait hasardé fallacieusement la valeur des titres offerts » au public, délit prévu par les art. 418 et 419 du » Code pénal; qu'en conséquence, il y a lieu de » surseoir au jugement et de renvoyer devant un » juge d'instruction pour plus amples informé. »

L'affaire a donc été renvoyée au premier jour, malgré les observations présentées par M. Lenté.

PARIS, 25 juin. — *Huile de colza* : courant 101 75 juillet 81 25, juillet-août 81 50, 4 derniers 77 50. — *Huile de lin* : courant 57 25, juillet 57 25, juillet-août 57 25, 4 derniers 58 50. — *Spiritueux* : courant 48 50, juillet 49 25, juillet-aout 49 75, 4 derniers 50 50. — *Sucres bruts* 88 degrés disponible 52 75 à 53 .. — *Sucres bruts n° 3* : courant 60 50, juillet 60 75, juillet-août 60 80, 4 d'octobre 59 50. — *Sucres raffinés* : 104 .. à 105 ... — *Farines 9 marques* : courant 57 90, juillet 58 10, juillet-aout 58 40, 4 derniers 59 75. — *Marque Corbeil* : 60 ... — *Blés* : courant 26 50, juillet 26 30, juillet aout 25 40, 4 derniers 27 40. — *Seigles* : courant 16 25, juillet 16 50, juillet-aout 16 50, 4 derniers 17 75.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	85 .. à	20 .. à 23 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	91	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15	15 .. 16 ..
Lin du pays.	58 50	20 .. 21 50	25 .. .. ..
Lin étranger.	55 50	20 .. 21 ..	21 .. .. ..

Cours du 25 juin

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 25 juin — Sucre indigène 88 degrés cours offi. .... id. n° 7 à 9 .. .. id. en pains 6 kilos 1. 105 .. Sucre numéro 3, ... id. indigène n° 3 .... 3/6 bette raves disponibles .. ... id. courant .. .. id. Graines disponibles .. .. id. fin 1re qual. dispon. .. .. id. fin 1re qual. courant .. .. id. mélasse disponible 48 fr., d. à livrer, premier .. .. id. 4 janvier .. .. id. 4 d'été .. .. id. 4 derniers .. .. id. prochain .. ...

Valeurs se négociant à trois mois

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1/2 Amsterdam	206 1/4 à 206 3/4	206 1/4 à 206 1/2 et 4 0/0
4 0/0 Allemagne	122 1/4 à 122 3/4	121 7/8 à 122 1/2 et 4 0/0
5 0/0 Vienne	208 1/4 à 208 3/4	208 .. à 208 1/2 et 4 0/0
5 0/0 Barcelone	487 1/2 à 488 1/2	488 .. à 489 .. et 4 0/0
6 0/0 Madrid	487 .. à 488 ..	487 .. à 487 1/2 et 4 0/0
6 0/0 Lisbonne	546 1/2 à 547 ..	547 .. à 547 1/2 et 4 0/0
6 0/0 St-Pétersb.	244 .. à 245 ..	245 .. à 246 .. et 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT